

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de THOIRAS-CORBES - République Française

J'ai l'honneur de vous informer de la tenue d'un Conseil Municipal ordinaire

Le mercredi 12 février 2025 à 20h30

À la Salle du Conseil de la Mairie de Thoiras-Corbès
Au 44 Chemin des Ecoles - Le Puech

ORDRE DU JOUR :

- ▶ (32) Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel RIFSEEP (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise IFSE et complément indemnitaire annuel CIA)
- ▶ (33) Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.)
- ▶ (34) Organisation du temps de travail
- ▶ (35) Modalités d'organisation de la journée de solidarité
- ▶ (36) Modalités d'exercice du temps partiel
- ▶ (37) Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi
- ▶ (38) Convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du CDG30
- ▶ (39) Subventions de fonctionnement 2025 aux Associations
- ▶ (40) Règlement intérieur de la formation des élus
- ▶ (41) Fixation des crédits affectés à la formation des élus municipaux
- ▶ (42) Convention d'adhésion au service « protection des données » du Centre de Gestion du gard
- ▶ (43) Instauration de la tarification sociale « Dispositif de la cantine à 1 euro »
- ▶ (44) Restauration scolaire : grille tarifaire au 01/01/2025
- ▶ (45) Désignation du Correspondant de la commune auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE)
- ▶ (46) Désignation d'un correspondant Défense
- ▶ (47) Désignation d'un correspondant Tempête ENEDIS
- ▶ (48) Désignation du référent au Parc National des Cévennes
- ▶ (49) Désignation référent déontologue des élus locaux
- ▶ (50) Fixation du nombre et élection des membres de la Commission Communale d'Action Sociale
- ▶ (51) Règlement intérieur de la Commission Communale d'Action Sociale
- ▶ (52) Durée d'amortissement des subventions d'équipement versées (art. 204)
- ▶ (53) Amortissement 2025 des subventions versées au SIE et au SMEG (art. 204)
- ▶ (54) Amortissement 2025 des subventions reçues du SMEG (art. 131)
- ▶ (55) Maire autorisé à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre en M57
- ▶ Questions diverses

Convocation du Conseil Municipal le 04 février 2025

Pour affichage le 04 février 2025

Le Maire de la commune de Thoiras-Corbès,
Lionel ANDRÉ

